



AIDE FINANCIÈRE

La France annonce un appui budgétaire au Congo



Anatole Collinet Makosso s'entretenant avec François Barateau/DR

Suite à l'approbation, le 21 janvier, par le Conseil d'administration du Fonds monétaire international d'un nouvel accord de la Facilité élargie de crédit d'environ 455 millions de dollars au profit de la République du Congo, le gouvernement français a annoncé, par le biais de son ambassadeur, François Barateau, un appui budgétaire en faveur du pays afin de l'aider à rétablir son équilibre macro économique.

« Maintenant que l'accord est conclu, la France avait promis un appui budgétaire qui va venir. Une mission est attendue à Brazzaville dans quelques semaines pour finaliser ce projet. Avec d'autres partenaires, nous allons soutenir le Congo dans la mise en œuvre de cet accord », a déclaré le diplomate français.

Page 3

OBSÈQUES

L'ultime adieu de Sibiti à Clément Mouamba



Des affiches à l'effigie de l'ancien Premier ministre occupaient depuis plusieurs jours les endroits de Sibiti, chef-lieu du départe-

tement de la Lekoumou, où sa dépouille était accueillie le 25 janvier en milieu de journée après les hommages officiels rendus à Brazzaville. Clément Mouamba a été porté en terre, le 26 janvier en sa résidence, à l'issue d'une ultime cérémonie d'adieu en présence des corps constitués nationaux, parents, amis et connaissances de l'illustre disparu.

Page 16

MAISON D'ARRÊT DE BRAZZAVILLE

Les agents formés aux techniques anti-incendie

Plus d'une dizaine d'agents de la maison d'arrêt et de correction de Brazzaville bénéficient d'une formation dans les domaines de prévention et de lutte contre les incendies en milieu carcéral.

Organisée par le commandement de la sé-

curité civile, cette formation a pour objectif de maintenir et d'améliorer les capacités opérationnelles des agents, au regard des risques potentiels que représentent les établissements pénitentiaires.

Page 3

MUSIQUE

Démarrage de la tournée « Äkä free voices of forest »

Le groupe de musique autochtone Ndima accompagné de musiciens venus de France a entamé, le 25 janvier à partir de Gamboma, dans le département des Plateaux, une tournée musicale qui le conduira dans plusieurs localités de la partie septentrionale du Congo.

Dans le cadre de cette expédition, le groupe Ndima a fait une prestation au village autochtone de Benin, à quelques encablures de Gamboma. « Je suis une habituée de la scène



Les artistes sur scène/Adiac et l'ambiance de ce soir était époustouflante », a confié Emilie Koule, l'une des musiciennes Äkä.

Page 7

EDITORIAL Hommages

Page 2

ÉDITORIAL

Hommages

Mardi 25 janvier 2022, l'ancien Premier ministre, Clément Mouamba, a reçu de la République, au Palais des Congrès de Brazzaville, les hommages dus à son rang. C'était peu avant que sa dépouille soit transportée chez lui, à Sibiti, dans le département de la Lékoumou, pour l'émouvante cérémonie de séparation éternelle. Serviteur de la nation à différents échelons dont la Primature qu'il occupa de 2016 à 2021, Clément Mouamba et ceux qui l'ont connu se sont ainsi dit adieu.

Au long de son riche parcours politique et administratif, le sens de la mesure, le besoin de consensus et surtout l'amour du travail habitaient cet homme connu aussi pour sa simplicité. Début 2016, il accède à la fonction de Premier ministre dans un moment particulier de l'histoire de son pays. Le Congo sortait d'un processus électoral heurté mais l'essentiel demeurait sauf car au terme du référendum ayant abouti auparavant, le 25 octobre 2015, à l'adoption d'une nouvelle Constitution, la présidentielle du 20 mars 2016 permit de baliser le chemin d'un nouveau challenge pour le pays.

Le président élu, Denis Sassou N'Guesso, choisit alors de faire appel à un technicien dont il connaissait bien le profil. Clément Mouamba avait, en effet, par le passé servi à ses côtés en qualité de conseiller économique. Comme Premier ministre, chef du gouvernement, il inaugurerait une fonction que la nouvelle Constitution venait de réhabiliter après une éclipse de près de deux décennies. L'apprentissage avait dû être collectif autour de cette expérience qui se consolide de nos jours.

Pendant son mandat, à la crise économique toujours en cours s'était ajoutée la crise sanitaire de covid-19, elle aussi toujours en cours. Clément Mouamba a accompli sa tâche sans faiblir. Les hommages que la nation lui a rendus successivement à Brazzaville et à Sibiti, la présence à ces cérémonies des plus hautes autorités de la République, le chef de l'Etat en tête, sont la reconnaissance de son engagement à l'égard du Congo. Ils sont mérités.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

La 17^e session extraordinaire a vécu

La moisson de la dix-septième session extraordinaire de la chambre basse du Parlement, qui s'est clôturée le 25 janvier au Palais des congrès de Brazzaville, a été jugée bonne par le président de cette institution, Isidore Mvouba.

Les députés ont, en effet, du 12 au 25 janvier, adopté les trois affaires inscrites à l'ordre du jour de leur dix-septième session extraordinaire. Il s'agit notamment du projet de loi portant approbation du Plan national de développement (PND) exercice 2022-2026 ; du projet de loi portant prévention et lutte contre les infractions assimilées, ainsi que de celui portant prorogation de l'état d'urgence sanitaire à quatre-vingt-dix jours.

Le président de l'Assemblée nationale s'est félicité des résultats obtenus, surtout de l'adoption du nouveau PND. « Ce cadre programmatique de deuxième génération, transposition de la vision politique et stratégique du président Denis Sassou N'Guesso, permettra à notre pays de disposer d'une économie forte et résiliente, avec à la clé le développement d'activités diversifiées et créatrices de richesses et d'em-

ploiés. Ce modèle devra assurer, de manière continue, l'amélioration des conditions de vie de la population. En un mot, il s'agira de manière effective, de transformer nos avantages comparatifs en avantages compétitifs », a commenté Isidore Mvouba.

S'agissant de la loi portant prévention et lutte contre les infractions assimilées, il a déclaré que son adoption augure une ère nouvelle dans la lutte contre les antivauteurs au Congo. « Cette loi met en exergue l'amélioration des conditions nécessaires à l'éthique, la moralisation de la vie publique, la promotion de l'intégrité, la transparence, la responsabilité et la bonne gestion des affaires et des biens publics », a-t-il précisé.

Isidore Mvouba a, par ailleurs, salué les efforts réalisés par le gouvernement dans les négociations avec le Fonds monétaire international qui ont abouti à un accord de Facilité

élargie de crédit. « Une nouvelle, de nature à nourrir notre espérance », s'est-il réjoui.

La session se clôturant le jour des adieux de la nation à l'ancien Premier ministre, Clément Mouamba, le président de l'Assemblée nationale a rappelé que l'illustre disparu a reçu des hommages dus au rang qu'il a occupé. « Doyen d'âge à l'installation de la 14^e législature, Premier ministre, chef du gouvernement de 2016 à 2021, le député Clément Mouamba a été à la hauteur de la tâche que lui avait confiée le président de la République. Il a servi la République avec honneur, abnégation et responsabilité dans un contexte difficile marqué par la crise économique et socio-sanitaire. Puisse cet illustre serviteur de l'Etat reposer en paix pour l'éternité sur les terres de ses ancêtres, après une vie bien remplie », a-t-il témoigné.

Parfait Wilfried Douniama

Vingt-trois affaires inscrites à la session du 1^{er} février

Une nouvelle session ordinaire va s'ouvrir le 1^{er} février dans les deux chambres du Parlement. Les conférences des présidents qui se sont tenues le 25 janvier à Brazzaville, de manière indépendante, ont retenu sept affaires à examiner pour le Sénat et seize autres pour le compte de l'Assemblée nationale.

Dans les deux chambres, l'essentiel des affaires inscrites à l'ordre du jour de la prochaine session sont les mêmes. Elles portent, entre autres, sur le projet de loi autorisant la ratification du traité portant création de l'Agence africaine de médicament ; le projet de loi portant code pénitentiaire en République du Congo ainsi que la proposition de loi portant réglementation des activités privées de sécurité au Congo.

Au niveau du Sénat, les affaires spéciales arrêtées concernent, entre autres, le projet de loi portant statut de l'artiste du spectacle, des arts visuels, graphiques et plastiques, de la mode, de la publicité, du technicien et de l'entrepreneur culturel et artistique. La chambre haute du Parlement devra aussi statuer sur

l'apurement de ses comptes au titre de l'année 2021.

Quant à l'Assemblée nationale, hormis les affaires communes, elle va plancher, entre autres, sur les propositions de loi portant création de l'Ordre des ingénieurs en République du Congo, y compris celle régissant la profession d'ingénieur du Congo et celle portant peine de subsistance à la peine de mort dans le pays. Elle devra aussi examiner le projet de loi portant loi d'orientation sur le développement durable ; celui autorisant la ratification de la convention n°121 de l'Organisation internationale du travail (OIT) ainsi que le projet de loi autorisant la ratification de la convention de l'OIT sur les conditions de travail dans les restaurants et hôtels.

En attendant d'autres affaires pouvant provenir du gouvernement, les députés vont aussi statuer sur le projet de loi autorisant la ratification de la convention de l'OIT sur la protection des créances des travailleurs en cas de solvabilité de leur employeur, ainsi que celui autorisant la ratification de la convention de l'OIT sur la sécurité et la santé dans l'agriculture.

Pour accentuer le contrôle de l'action du gouvernement, les deux chambres du Parlement ont inscrit chacune, au cours de la prochaine session, deux séances de questions orales au gouvernement avec débat et une séance de questions d'actualité.

Firmin Oyé et P.W.D.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimmo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo

Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ACCORD CONGO-FMI

La France annonce un appui budgétaire

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, et l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, se sont félicités le 25 janvier à Brazzaville de la signature, le 21 janvier à Washington, aux Etats-Unis, de l'accord de trente-six mois au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) d'un montant d'environ 455 millions de dollars américains entre la République du Congo et le Fonds monétaire international (FMI).

Le chef du gouvernement a exprimé sa reconnaissance envers la France qui, comme de nombreux autres partenaires, a joué un rôle clé dans les négociations ayant abouti à la conclusion d'un nouvel accord avec le FMI.

« Nous avons aidé, autant que possible, notre partenaire congolais à satisfaire aux exigences du Fonds monétaire international et nous en sommes ravis. Maintenant que l'accord est conclu, la France avait promis un appui budgétaire qui va venir. Une mission va arriver à Brazzaville dans quelques semaines pour finaliser cet appui budgétaire comme c'était convenu. Donc avec d'autres partenaires nous allons soutenir le Congo pour mettre en œuvre efficacement cet accord », a promis le diplomate français en poste à Brazzaville.

Selon lui, l'aboutissement de ce dossier est le résultat d'un travail conjoint mené depuis plusieurs mois. « C'est un processus d'efforts partagé que nous avons célébré ce matin pour nous en réjouir. Il faut également dire que ce n'est que le début du processus de réformes qui est une étape absolument impérative, obligée. Maintenant que la confiance est restaurée, le travail peut commencer sur les bonnes bases et nous avons rassuré le Premier ministre que nous resterons au côté du Congo pour l'aider à mettre en œuvre tout ce qui a été prévu à Washington », a conclu François Barateau.

Parfait Wilfried Douniama



Anatole Collinet Makosso s'entretenant avec François Barateau/DR

LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Le personnel de la maison d'arrêt de Brazzaville actualise ses connaissances

Plus d'une dizaine d'agents de la maison d'arrêt et de correction de Brazzaville participent, depuis le 25 janvier, à une formation en incendie, organisée par la direction générale de l'administration pénitentiaire.

La formation de deux jours est animée par le commandement territorial de la sécurité civile de Brazzaville. Les participants y découvrent des techniques de prévention et de lutte contre les incendies dans leur lieu de travail. L'objectif du séminaire est de maintenir et d'améliorer les capacités de travail des agents de l'administration pénitentiaire, notamment ceux des maisons d'arrêt et de correction dans la lutte contre les incendies. A en croire le commandant territorial de la sécurité civile, le lieutenant-colonel Alphonse Bonazebi, la formation est essentiellement focalisée sur la lutte contre les incendies. « Ces édifices renferment un certain nombre de risques potentiels sur lesquels le per-



Les participants à la formation/Adiac

sonnel devrait être sensibilisé, afin de veiller à la protection de ces installations. Ils vont apprendre à manipuler certains outils

comme les extincteurs », a-t-il souligné. Pendant la cérémonie de lancement de ladite formation, le directeur général

de l'administration pénitentiaire, le colonel Jean Blaise Komo, a invité les participants à tout mettre en œuvre afin de profiter des

différents enseignements et de les capitaliser. « Nous voulons tout juste demander au personnel des maisons d'arrêt de suivre ce séminaire avec beaucoup d'attention et poser toutes les questions. Vous devez être des mini-soldats du feu. La lutte contre les incendies mérite d'être menée quotidiennement. Nous avons des établissements qui constituent des foyers à risque », a-t-il indiqué.

Notons que les agents des seize autres maisons d'arrêt du Congo bénéficieront également de cette formation. L'initiative va, sans nul doute, impacter positivement la sécurité des établissements pénitentiaires qui seront ainsi protégés contre les incendies.

Rude Ngoma



PRENDRE SON
INDÉPENDANCE N'A
JAMAIS ÉTÉ
AUSSI *agréable*

LA BOX INTERNET À

~~45000~~ FCFA

5000 FCFA *

INSTALLATION GRATUITE



*Offre promotionnelle sur la formule SPEED 12



EMPLOYABILITÉ

Début de la formation des jeunes affectés auprès des maîtres –artisans

Une délégation du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE), conduite par Auxence Léonard Okombi, son coordonnateur, a procédé le 26 janvier au démarrage effectif des formations des jeunes vulnérables âgés de 16 à 24 ans affectés auprès des maîtres artisans à Pointe-Noire. Ce, en présence de Jean-Claude Etoumbakoundou, secrétaire général du département de Pointe-Noire.

La couture, la coiffure, la broderie, la pâtisserie, l'arboriculture, l'aviculture, la cuisine, le service en restaurant, la transformation des produits carnés-laitiers et halieutiques et la transformation des produits végétaux sont les principales filières concernées par le lancement de la formation. La délégation s'est rendue dans l'atelier de coiffure Yvette, à Tchali, dans l'arrondissement 5 Mongo Mpoukou, à la pâtisserie Donadelices située dans le 4e arrondissement Loandjili, à l'Unité de transformation des produits carnés-laitiers-halieutiques au quartier Saint Pierre, à l'unité de transformation des produits végétaux à l'OCH et au site d'Agri Congo où les enfants suivent une formation en aviculture.

La ronde des différents ateliers et unités de production a ravi la délégation qui a constaté l'engouement des jeunes qui, tour à tour, ont remercié le PDCE pour la louable initiative qui dans quelques mois va les éloigner de l'oisiveté. C'est un motif de satisfaction pour la délégation de voir ces formations débutées, pour les maîtres artisans de pouvoir transmettre leur savoir aux jeunes qui auront dorénavant un métier dans les mains. « La formation



Une maîtresse-artisane entretenant la délégation sur son unité de transformation / Adiac et l'emploi constituent une priorité du chef de l'Etat et du gouvernement de la République. Le département de Pointe-Noire ne peut que se réjouir de l'initiative du PDCE que nous allons accompagner. C'est pourquoi nous de-

mandons aux autres jeunes de se faire enrôler auprès du PDCE. L'emploi va régler le problème de chômage des jeunes », a dit Jean-Claude Etoumbakoundou, secrétaire général du département de Pointe-Noire. « C'est ici pour

nous l'occasion de remercier la Banque mondiale qui finance le projet de développement des compétences pour l'employabilité », a-t-il ajouté. Ce sont au total 2500 jeunes vulnérables dont 1250 à Pointe-

Noire et 1250 à Brazzaville qui ont été affectés auprès des maîtres artisans (250 à Brazzaville et 250 à Pointe-Noire). Leur mission consistera à former ces jeunes sur la base des référentiels conçus par le PDCE avec l'appui d'expertise France.

Toutes ces formations sont gratuites et seront dispensées selon l'approche par compétence. La durée de chaque formation variera entre six, neuf et douze mois. Les jeunes bénéficiaires sont ceux qui n'ont pas connu les bancs de l'école ou ceux ayant abandonné les études à l'école primaire ou n'ayant pas atteint le cap de la 4e. Signalons que les autres filières seront lancées ultérieurement après la distribution des équipements de protection individuelle aux jeunes. Il s'agit des filières mécanique automobile, chaudronnerie, frigoriste en installation domestique, électricité du bâtiment, installateur en équipement sanitaire, maçonnerie, menuisier, alu-verre, menuisier en mobilier –agencement –charpente et couverture, menuisier en ouvrage métalliques, peintre applicateur de revêtement (staff et décoration), élevage porcin et maraichage.

Hervé Brice Mampouya

COMIFAC

Le secrétariat exécutif se dote d'un nouveau plan de travail annuel

Le document a été récemment adopté au cours de l'atelier technique pour la finalisation du Plan de travail annuel budgétisé 2022 (PTBA) organisé par le secrétariat exécutif de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac), avec l'appui de la coopération allemande à travers le projet régional GIZ.

L'atelier visait à présenter l'état de mise en œuvre du PTAB 2021, consolider les actions à mener en 2022 par le secrétariat exécutif de la Comifac, avec l'appui des parties prenantes ainsi que d'identifier les axes possibles de synergies avec les actions du PTBA et échanger sur les contributions des partenaires techniques et financiers. Au cours de cette session de travail, les participants ont également passé en revue le cadre de planification stratégique 2021-2022, les activités réalisées dans le plan PTAB 2021 et l'élaboration du plan de travail 2022 s'en est suivie par les experts et partenaires. En effet, le PTAB 2022 repose

sur une matrice comportant, pour chaque résultat attendu, les activités prioritaires, les indicateurs de résultats ou cibles, les livrables ou indicateurs d'activités, la période, les responsables ou autres acteurs et les ressources (budget, mode opératoire, sources). Tout comme le plan d'actions biennal, le PTBA est décliné en trois principales composantes, à savoir la mise en œuvre du Plan de convergence ; la coopération- partenariats et enfin le fonctionnement des organes, coordination et suivi. Hervé Martial Maidou, secrétaire exécutif de la Comifac, s'est réjoui de cet atelier et des réalisations effectuées par son département en six mois de

fonction, en dépit de la situation de crise financière que connaît l'institution. « ... Je réitère mes remerciements à la GIZ pour son appui constant à la Comifac et invite les autres partenaires à soutenir davantage le secrétariat exécutif pour une mise en œuvre efficace du Plan de convergence », a-t-il déclaré.

A l'issue des travaux, une feuille de route pour la mise en œuvre du PTBA 2022 a été élaborée. Instituée en 2005, la Comifac est une organisation sous-régionale qui a pour mandat d'orienter, d'harmoniser et de suivre les politiques forestières d'Afrique centrale.

Gloria Imelda Lossele

ANGOLA

Élimination progressive des droits de douane pour les pays de la Zleca

L'Angola a annoncé, le 25 janvier, qu'il éliminera progressivement les droits de douane sur les importations des Etats membres de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zleca).

La mesure prise figure dans le Mémoire sur l'offre tarifaire soumis par l'Angola dans le cadre de la Zleca, selon le communiqué final d'une réunion de la Commission économique du conseil des ministres angolais. En novembre 2020, l'Angola est devenu le 30e pays à ratifier l'accord donnant naissance à la Zleca.

Le gouvernement angolais a, par ailleurs, approuvé le plan annuel d'endettement du pays pour 2022, évalué à 6,88 milliards de kwanzas (environ 13 millions de dollars) pour financer le budget général de l'Etat.

Selon la ministre des Finances, Vera Daves, 56% de cette somme seront mobilisés sur les marchés étrangers, tandis que le reste sera levé dans le pays. La dette publique actuelle de l'Angola est estimée à 62,5 milliards de dollars, a-t-elle ajouté.

Xinhua

BURKINA FASO

Le chef des mutins avait proposé à Kaboré de faire appel au groupe Wagner

Le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, président du Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR) qui est responsable d'un coup d'Etat militaire au Burkina Faso, avait proposé à deux reprises au président évincé, Marc Christian Kaboré, de faire appel à la société militaire du groupe privé Wagner dans la lutte contre les groupements islamistes, mais aurait essuyé des refus.

C'est ce qu'a publié le site d'informations The Daily Beast, se référant à des sources proches de l'ancien président. Ce dernier aurait motivé son refus par le fait que cela pourrait aggraver les relations avec les pays occidentaux, comme c'est le cas au Mali. Sandaogo Damiba aurait tenté d'obtenir cet accord du président Kaboré en janvier dernier. Il faut souligner que les islamistes opèrent dans le

nord-est du Burkina Faso et qu'au cours des cinq dernières années, environ 1 500 personnes ont perdu la vie à cause des attaques terroristes.

Pour rappel, des soldats se sont mutinés le 23 janvier dernier et ont annoncé le passage du pouvoir au MPSR, présidé par le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba. Les militaires ont indiqué également qu'ils avaient évincé

le président Roch Kaboré. De plus, la Constitution est suspendue, le gouvernement et l'Assemblée nationale ont été dissouts, et les frontières aériennes et terrestres fermées jusqu'à nouvel ordre. Un couvre-feu est instauré de 21h à 5h du matin. En outre, les mutins ont déclaré qu'ils présenteraient bientôt un calendrier pour le retour du Burkina Faso à un ordre constitutionnel.

Tass

La junte rouvre les frontières aériennes

Les frontières aériennes du Burkina Faso sont rouvertes à partir du 25 janvier, a annoncé le Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR) dans un communiqué à la télévision nationale du Burkina Faso.

Quant aux frontières terrestres, elles demeurent fermées, mais cette fermeture ne concerne pas les véhicules et camions humanitaires, ceux transportant les produits et den-

rées de première nécessité, et les produits et équipements destinés aux forces de défense et de sécurité, selon la même source.

La télévision publique a, par ailleurs, informé que le chef des putschistes, le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, a eu une séance de travail avec les chefs militaires et les secrétaires généraux des ministères.

Xinhua

UKRAINE

Le souverain pontife appelle à prier pour la paix

Le pape François a appelé, le 26 janvier, lors d'une audience collective au Vatican, à prier pour la paix en Ukraine. Son appel a été diffusé sur le site Vatican News.

Le souverain pontife a précédemment proposé de passer la journée du 26 janvier à prier pour la paix dans le contexte de la situation concernant ce pays. «Je lance un appel sincère à toutes les personnes de bonne volonté pour qu'elles prient le Dieu tout-puissant afin que toutes les actions et initiatives politiques servent la fraternité humaine plutôt que les intérêts partisans», a-t-il indiqué.

Le pape François s'est exprimé à plusieurs reprises en faveur d'un dialogue international pour le règlement en Ukraine. Au printemps 2016, il a lancé une collecte de fonds dans toutes les paroisses catholiques d'Europe pour fournir une aide humanitaire à la population ukrainienne

COOPÉRATION

L'Occident veut punir Moscou et Pékin pour leur politique indépendante

L'Occident utilise les sanctions pour punir la Russie et la Chine pour leur politique indépendante, a déclaré le 25 janvier le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, en intervenant à la Douma (chambre basse du Parlement russe).

«Les pays qui ont leur propre vision des choses et qui mènent une politique indépendante, ce sont avant tout la Russie et la Chine. L'Occident essaie de les punir en leur imposant les sanctions, en dénigrant leur image dans les médias, en organisant des provocations à l'aide des services spéciaux et ainsi de suite», a déclaré le ministre.

Sergueï Lavrov a également souligné que les pays occidentaux menés par les États-Unis tentent de s'opposer au cours naturel de l'Histoire, de se créer des avantages unilatéraux «sans prendre en compte les intérêts des autres». «Washington, avec ses alliés, tente d'imposer au monde entier sa propre vision de la vie internationale en justifiant ses actions par la nécessité d'établir et de respecter un ordre fondé sur les règles. Or, dans le cadre de cette conception, l'Occident s'accapare le droit d'établir lui-même ses propres règles dans différents domaines en faisant fi du principe de la multipolarité universelle incarnée par l'ONU, en sapant de cette manière les fondements du droit international et de l'architecture des relations internationales fondée sur l'ONU», a déclaré le chef de la diplomatie russe.

Tass

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE | LE COURRIER DE KINSHASA | LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

MUSIQUE

La tournée « Äkä, free voices of forest » a démarré en beauté

Après plusieurs mois de préparation, le groupe de musique autochtone Ndima et les musiciens venus de France ont démarré le 25 janvier, dans le nord du pays à Gamboma, dans les Plateaux, leur tournée « Äkä, free voices of forest » en présence de quelques autorités et de la population de la localité.

Quatre heures d'installation sous une atmosphère douce avec du vent flottant dans les cheveux. 16h 15 mn, tout est prêt pour que la population de Gamboma soit servie. Le site choisi pour l'événement est l'école de Benin, en plein cœur de la cité résidentielle des peuples autochtones de Gamboma communément appelés «Atswa». Le public venu des différents quartiers de la ville est au rendez-vous. Les artistes dans les coulisses n'ont qu'une hâte, monter sur scène. Mais avant, ce sont les autochtones de la localité qui ont fait parler de leur savoir-faire pour ambiancer la population venue en masse assister à ce tout premier spectacle de 2022 à Gamboma.

Enfin, place à Ndima composé d'Angélique Manongo, Emilie Koule, Nadège Ndzala (voix, danse), Gaston Motambo et Michel Kossi (tambours, arc musical, voix) sous la direction artistique de Sorel Eta, ainsi que la compagnie française dans laquelle on retrouve Léïla Martial (voix, danse), Eric Pérez (voix, basse humaine) et Colin Thévenin pour la technique.



Ce, sous l'œil attentif du tourneur du groupe Ndima, George Grillon. C'est une ambiance hors du commun qui fait vibrer Gamboma dit Gam's city.

Des sons et quelques fois des mots pour exprimer l'art et la connaissance de deux cultures totalement différentes qui ont su se fusionner. Ici, la voix porteuse d'un patrimoine ancestral s'intègre à quelques combinaisons occidentales improvisées pour faire exprimer le dialogue des peuples. Ça chante, ça joue des instruments, ça bouge, ça

crie, ça grimace, ça rythme... Bref, ça émerveille la population qui a été très honorée d'assister à ce concert de musique dite de fusion. Pour le maire de la localité, Félicien Enerst Ondzia, cet événement est une belle initiative qui contribue à n'en point douter au brassage culturel. Il a notamment émis le vœu que de telles activités se perpétuent, avec si possible le soutien des autorités départementales. « On ne se rencontrait que lors des forums pour discuter de nos droits.

Les artistes sur scène/Adiac Voir les Äkä, aujourd'hui, sur scène dans notre localité, me réjouit énormément. En cela, je souhaite que d'autres autochtones s'inspirent de la prouesse des Äkä pour emboîter le pas et promouvoir notre culture dans le pays et à l'international », a déclaré Honoré Nguié, président des autochtones de Gamboma. C'est la toute première prestation des artistes Äkä, mais également des musiciens français, dans la ville de Gamboma, et l'accueil que leur a réservé la

population a été chaleureux. « Je suis une habituée de la scène et l'ambiance de ce soir était époustouflante. En tout cas un pur bonheur d'avoir joué ce soir en duo avec les musiciens français et d'avoir également pu découvrir la musique de nos frères de Gamboma », a confié Emilie Koule, l'une des musiciennes Äkä.

A Georges Grillon, tourneur suisse, d'ajouter: « On a reçu un accueil magnifique. Cela restera inoubliable car notre passage sur scène à Gamboma ne ressemble en rien à ce que nous avons vécu lors des tournées européennes. Merci beaucoup à la population qui a répondu immédiatement à l'énergie des artistes ».

Notons que « Äkä, voices of forest » est né de l'envie de créer une rencontre inédite et créative entre l'univers musical des Äkä et celui d'artistes français, très intéressés par ce trésor culturel. Le projet poursuit son périple dans plusieurs localités au nord du Congo jusqu'au 4 février avant de se clore à Brazzaville, le 12 du même mois.

Merveille Atipo

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

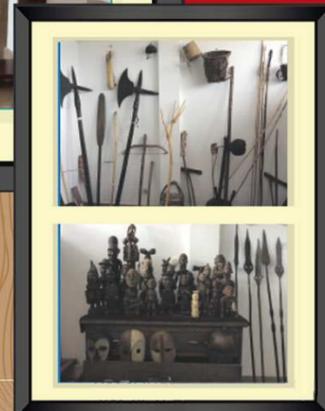
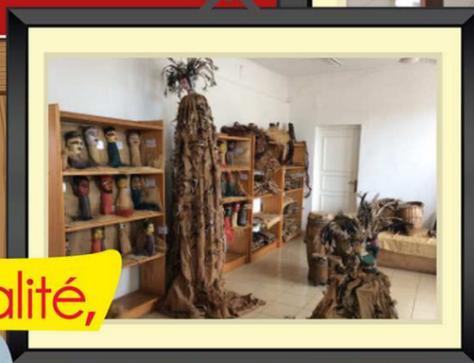
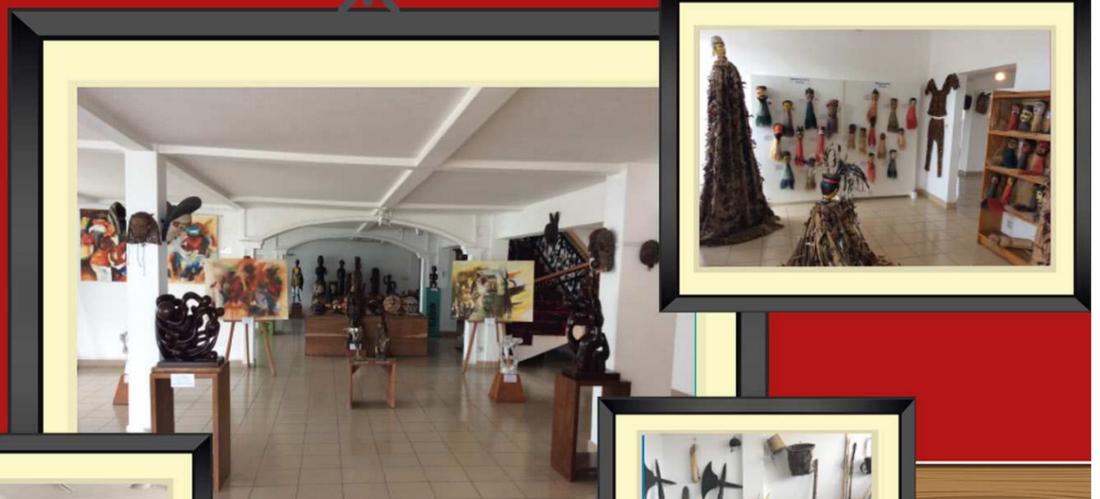
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**



CETTE SEMAINE

Mardi 25/01 | 19.00
 Samedi 29/01 | 18.00

business
africa

présenté par :
Asha SUMPETH

EN AFRIQUE



CANAL 334



by CANAL+
 CANAL 3

EN FRANCE



CANAL 449



EN EUROPE



EXPOSITION VENTE



Pour vos cadeaux de fin d'année et de Nouvel An, le Musée Galerie Bassin du Congo vous présente, du 3 décembre 2021 au 31 janvier 2022, une exposition vente de peinture et de sculpture des anciens et jeunes plasticiens du Bassin du Congo. Lundi à vendredi de 9h à 17h et le samedi de 9h à 13h.



PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

Le nouveau siège administratif intègre la renommée, l'envergure et les ambitions affichées de l'infrastructure

Le joyau architectural par ses commodités et sa structure futuriste allie à merveille développement, modernisation et performance. Il a été inauguré par son excellence, monsieur le président de la République, chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gusso, en présence des membres du gouvernement et de plusieurs autorités et chefs de missions diplomatiques.

Le nouveau siège du Port autonome de Pointe-Noire offre des meilleures conditions de travail au personnel et des prestations de services de qualité aux usagers. Il réunit en un même endroit quasiment l'ensemble des services du port. Ce qui rend plus fluide la circulation des informations et des documents de travail.

Bâti sur une surface de 16 201 m², cet immeuble de 64,7 m de hauteur est équipé d'un système de climatisation centralisé composé de deux ailes dont l'une de quinze niveaux et l'autre avec pied-à-terre. Les bureaux, les salles de négociation, les compartiments VIP, les salles de réunions, les compartiments destinés aux cyber usagers, la salle d'archives, la bibliothèque, la suite présidentielle, le bureau présidentiel, la salle de conférence de 1000 places, la plus grande de la ville, adaptée et idéale pour des grandes rencontres internationales, notamment les conférences, les symposiums, les congrès, les meetings et les colloques, etc., garnissent entre autres cet immeuble encore appelé voilier du Port. « Dans l'occurrence d'alors, nous présentions qu'avec la construction du siège du Port, la ville de Pointe-Noire s'en identifierait aisément et que désormais les légendes de la ville s'écriraient autour de l'édifice. Et que la diversification autour des activités portuaires prennent réellement corps », a dit Jean Jacques Bouya,



ministre de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier.

Cet fleuron intègre bien la vision du président de la République à moderniser les infrastructures. « Conformément à votre vision, vous avez accompagné le Port autonome de Pointe-Noire dans la réalisation de ses ambitieux projets, de sorte à ce qu'il devienne l'un des principaux pôles de développement économique, géostratégique et un puissant moteur d'intégration sous-régionale », a renchéri Jean-Marc Thystère Tchicaya,

ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande.

Cet immeuble qui surplombe l'Océan Atlantique vient rétablir la relation entre la ville et le port qui évolue vers une réelle complicité, un partenariat profitable à tous du fait que l'activité portuaire se prolonge dans la ville. « Dans le cadre de la relation ville-port, et en vue de garantir l'interdépendance entre les fonctions portuaires et urbaines, le Port autonome de Pointe-Noire, en synergie avec la ville de Pointe-Noire, ambitionne de créer une « Marina »

sur le reste de l'espace naguère occupé par les différentes activités culturelles et sociales. L'objectif principal sera d'aménager, aux alentours de cet édifice, un pôle multifonctionnel intégrant plusieurs activités dont un port de plaisance et des équipements socio collectifs afin de recréer ce cadre convivial d'antan et connecter la ville à son port », a dit Séraphin Bhalat, directeur général du Port autonome de Pointe-Noire.

« Le port vient de se doter d'un plan stratégique pour la période 2022-2026, dont la vision portée par ce plan est de faire du port de Pointe-Noire un grand port de l'Afrique centrale. C'est ainsi que trois ambitions y sont affichées : Faire du Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) un port qui conforte et développe sa position de grand port de transbordement. Aussi, le PAPN doit-il être un poumon économique qui dessert son hinterland proche et un vaste hinterland en Afrique centrale et enfin, faire du Port de Pointe-Noire un « Smart Port », c'est-à-dire un port soucieux de la protection de l'environnement, digitalisé et attractif en termes de tarifs et de délais », a ajouté le directeur général.

A l'image de la promenade des Anglais à Nice, en France, la bande de terre qui sépare le rivage d'avec le bâtiment du siège du PAPN pourrait être mise à profit pour ériger à Pointe-Noire ce qu'on pourra appeler « La promenade du port ».



LA NOUVELLE
SÉRIE ÉVÈNEMENT

PASSION & POUVOIR

DÉBARQUE EN
MARS

“LA GUERRE EST INÉVITABLE”


CANAL 334


by CANAL+
CANAL 3


CANAL 449




by CANAL+

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Kinshasa en pleine préparation de sa 12^e conférence diplomatique

Aucune date officielle n'est retenue officiellement, du moins pour le moment, mais l'événement devrait rassembler tous les principaux acteurs de la vie nationale au cours des prochaines semaines. L'idée principale est d'encourager un dialogue franc dans le cadre d'une diplomatie de développement de la République démocratique du Congo.

Dès sa prise de fonction, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, a entamé les premières consultations à l'étranger. Au premier semestre 2019, il a effectué plus de dix-sept voyages en Afrique et dans le monde. Convaincu que les efforts de relance de la vie économique passent forcément par l'extérieur, il a opté pour une diplomatie agressive dès les six premiers mois de son mandat. Son objectif est de faire revenir la République démocratique

du Congo sur la scène internationale. Et cet élan doit être maintenu, estiment nombre d'observateurs. En effet, expliquent-ils, la diplomatie congolaise a toujours éprouvé des difficultés à se faire entendre dans le monde. « *Au regard de la gravité des dysfonctionnements internes et de la modicité des ressources dont disposent les Affaires étrangères, il est peu évident que sans des ajustements drastiques, il sera possible, même*

à long terme, de redresser la barre », rétorque le vice-ministre et ministre des Affaires étrangères, Christophe Lutundula, chez nos confrères de Jeune Afrique. La 12^e Conférence diplomatique sera justement une occasion pour écouter les orientations du chef de l'État et définir les priorités en matière d'investissements et de partenariats, insiste Christophe Lutundula. Pour lui, les diplomates congolais doivent être porteurs de cette vision pré-

sidentielle à l'extérieur du pays. Au-delà de la dimension politique, il y a également l'économie qui constituera l'un des points clés de cet événement. Christophe Lutundula appelle à un dialogue franc avec la Fédération des entreprises du Congo et les institutions publiques pour identifier les besoins du pays en matière de partenariats dans tous les secteurs de la vie. L'une des faiblesses de la diplomatie se trouve justement dans la difficulté à

canaliser les actions vers les objectifs de développement socio-économique. « *L'objectif principal a toujours été d'obtenir un soutien auprès des partenaires étrangers en vue de la défense de l'intégrité territoriale* », explique Denis Mutambayi, analyste politique. Cette rencontre, affirme-t-il, est d'une importance capitale car le pays doit arriver à profiter des opportunités qui s'offrent à lui dans le monde.

Laurent Essolomwa

MINES

Le Dr Claude Kabemba nommé dans le groupe de travail mondial d'élaboration d'une norme sectorielle

Le Global Sustainability Standards Board (GSSB) du Global Reporting Initiative a sélectionné vingt membres pour participer au groupe de travail mondial qui élaborera le contenu d'une norme sectorielle pour le domaine minier traitant des impacts des organisations de ce secteur.

Le Global Reporting Initiative est un organisme indépendant au niveau international de normalisation concernant la performance en développement durable d'entreprises et d'organisations gouvernementales ou non et la divulgation d'information.

Le groupe de travail de vingt membres comprend des experts d'entreprises, de la société civile, des institutions d'investissement, des organisations syndicales et des institutions de médiation représentant l'Asie, l'Afrique, l'Amérique du Nord et du Sud, l'Europe et l'Océanie. Les membres du groupe de travail, explique-t-on, apportent un ensemble équilibré de perspectives et d'expertise provenant de différentes régions, produits de base, taille et type d'organisations, sujets liés aux impacts du secteur, ainsi que des cadres de durabilité et des pratiques de reporting pertinents pour le secteur minier.

Le groupe a été nommé par le Conseil des normes mondiales de durabilité du GRI, à la suite d'un processus de recrutement ouvert. La norme sectorielle pour l'exploitation minière sera élaborée courant 2022-2023, y compris une période de consultation publique mondiale.

Quatrième norme élaborée La norme pour le secteur mi-

nier, indique GRI, est la quatrième élaborée dans le cadre du programme sectoriel. Ce nouveau programme identifie les impacts les plus importants d'un secteur et reflète les attentes des parties prenantes en matière de rapports de durabilité.

L'exploitation minière, explique GRI, a été privilégiée en raison de ses impacts de grande ampleur - tels que l'utilisation intensive de l'eau, la perturbation des écosystèmes et la pollution de l'air et des sols, qui peuvent à leur tour avoir des conséquences majeures sur le bien-être des communautés locales. Le secteur, poursuit GRI, joue également un rôle important dans la transition vers une économie à faible émission de carbone, en permettant l'accès aux minéraux nécessaires à la technologie des énergies renouvelables.

Expert en économie politique

Originaire de la République démocratique du Congo, Claude Kabemba est, depuis 2006, le directeur exécutif de Southern Africa Resource Watch (SARW), au sein de l'Open Society Initiative for Southern Africa (Osisa). SARW est spécialisée dans la gouvernance des minéraux (solides et liquides) sur le continent africain et se concentre sur la



promotion d'une gestion transparente, responsable et équitable des ressources naturelles en Afrique.

Expert en économie politique et titulaire d'un doctorat en relations internationales (économie politique) de l'université de Witwatersrand, Claude Kabemba a vingt-cinq ans d'expérience, dont quinze consacrés à l'étude du secteur minier africain. Son expertise porte sur la manière de maximiser l'impact des actifs minéraux sur le développement afin de lutter contre la pauvreté et les

inégalités dans le contexte africain. Le Dr Claude Kabemba s'intéresse aux institutions et au cadre juridique de la gouvernance minière, à la négociation des contrats miniers, aux régimes internationaux régissant les industries extractives, aux entreprises et aux droits de l'homme, aux rapports environnementaux, sociaux et de gouvernance, à la gestion des revenus et à la vision minière de l'Afrique. De plus en plus, son travail implique l'étude du lien entre les activités minières et le changement climatique.

Analyste politique

Avant de rejoindre SARW, le Dr Claude Kabemba a collaboré avec le Human Sciences Research Council et l'Electoral Institute of Southern Africa, respectivement en tant que directeur de la recherche et responsable de la recherche. Il a également travaillé comme analyste politique à la Banque de développement d'Afrique australe et au Centre d'études politiques.

Dans ce cadre, ses principaux domaines d'intérêt sont l'économie politique de l'Afrique subsaharienne, en particulier l'Afrique australe et centrale, et plus particulièrement les questions de démocratisation et de gouvernance, la gouvernance des ressources naturelles, les politiques électorales, la participation des citoyens, les conflits, les médias, les partis politiques, la société civile et les politiques sociales. Il a été consultant pour des organisations internationales telles que Oxfam, le HCR, The Norwegian People's Aid, les commissions électorales et l'Union africaine. Ses publications comprennent des livres (en tant qu'éditeur), des chapitres de livres, des articles de journaux, des monographies, des rapports de recherche et des journaux.

Patrick Ndungidi

PLUIES DILUVIENNES À MANIEMA

Caritas-Kindu évalue les besoins des victimes

Après la pluie diluvienne qui s'est abattue dernièrement à Kindu, dans la province de Maniema, l'équipe de Caritas-Développement Kindu s'est déployée sur le terrain pour évaluer rapidement l'ampleur de cette catastrophe naturelle.

Les autorités locales, leaders communautaires et les informateurs-clés ont renseigné sur le niveau élevé de la destruction des abris et signalé des dégâts matériels ainsi que les besoins humanitaires enregistrés après le passage de la pluie sur la ville de Kindu.

Selon Caritas-Kindu, un bilan provisoire de cette averse s'élève à 2267 maisons touchées, dont 1867 partiellement détruites et 403 complètement écroulées. On dénombre aussi 2665 ménages et 13325 personnes affectées par cette catastrophe naturelle, y compris six personnes disparues et quatre autres foudroyées.

Trois communes de la ville de Kindu (Kasuku, Mikelenge, Alunguli) et ses environs ont été touchés par une inondation causée par les eaux de la pluie diluvienne, qui s'y est abattue dernièrement. Celle-ci était accompagnée d'un vent violent, causant plusieurs dégâts matériels



La population sinistrée obligée de trouver refuge ailleurs

et humanitaires. La plupart des ménages affectés vivent dans les familles d'accueil, d'où une réponse humanitaire d'urgence pour tous ces sinistrés.

Actuellement, la Caritas-Développement Kindu, en collaboration avec la Division des actions humanitaires et la société civile, évalue les besoins multisectoriels par rapport à cette crise. Cette évaluation est conduite dans

les zones de santé affectées de Kindu et Alunguli.

Caritas-Kindu note, par ailleurs, qu'à la suite de ce désastre, les ménages sinistrés présentent des besoins prioritaires, notamment le rétablissement des abris, vu le degré de promiscuité dans les familles d'accueil et les risques de la propagation de la covid-19; le renouvellement des articles ménages essentiels et l'approvision-

nement en vivres et moyens de subsistance.

Les dégâts causés par les eaux de cette pluie ont été aggravés à la suite du problème d'assainissement de la ville, la mauvaise gestion des déchets et ordures souvent jetés dans les caniveaux ; les constructions anarchiques qui ne respectent pas les normes de l'urbanisme, parfois sur les voies de drainage et même

dans les lits des rivières. Il faut aussi épingler l'augmentation démographique due à l'exode rural : plusieurs personnes ont acheté les parcelles riveraines aux cours d'eau. D'autres ont, par contre, construit dans des endroits marécageux. Les matériaux de construction utilisés (briques adobes) sont de mauvaise qualité et ne résistent pas à l'humidité.

Blandine Lusimana

NORD-KIVU

L'interpellation du journaliste Roger Paluku Sibendire condamnée

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) a condamné l'interpellation de Roger Paluku Sibendire, directeur à Radio Télévision Graben Beni (RTGB), station communautaire émettant à Kasindi, dans la province du Nord-Kivu.

L'organisation indépendante de défense et de promotion de la liberté de presse fait savoir que la brève interpellation du journaliste est à l'encontre des dispositions légales en matière de liberté de presse ainsi que les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme.

Dan son communiqué du 25 janvier, l'Olpa a noté que le journaliste Roger Paluku Sibendire avait été

interpellé, le 24 janvier, en début d'après-midi, au bureau de l'Agence nationale des renseignements de Kasindi, alors qu'il répondait à une invitation téléphonique lancée par le responsable local de ce service étatique. «*Il a été soumis à un interrogatoire par un officier de police judiciaire lui reprochant d'avoir animé, le 23 janvier 2022, sur les antennes de RTGB, une émission dénom-*

mée "Graben débat" », fait savoir Olpa.

L'organisation relève qu'au cours de cette émission, le journaliste et ses invités, tous membres d'un groupe de pression dénommé «*Les indignés aux antivaleurs* », ont émis de vives critiques sur la présence des militaires ougandais sur le sol congolais. Ceux-ci ont estimé que ces troupes ont un autre agenda que la sécurisation de l'est



du Congo dont l'exploitation illicite du bois et du cacao. Les invités ont également fustigé les propos tenus par le président rwandais, Paul Kagame, lors de sa dernière sortie médiatique, stigmatisant la présence onusienne au

Congo, qui n'a pas résolu la question de l'insécurité dans l'est du pays. Olpa a, par ailleurs, renseigné que Roger Paluku Sibendire a été relaxé le même jour après quatre heures de privation de liberté.

Lucien Dianzenza

INTERVIEW

Neymar Bébé Wemba : « Le destin m'a pris en otage »

La trentaine, « le remplaçant » de Papa Wemba dans Viva la Musica n'a pas que la voix au timbre haut perché du défunt ténor. Sa silhouette aussi colle à celle de l'illustre personnage défunt, même s'il lui faudrait encore prendre quelques kilos pour que ce soit « parfait », à cela s'ajoute la gestuelle qu'il imite presque à la perfection qui fait qu'il soit tel qu'il aime à la dire « la réincarnation de Papa Wemba ». Rencontré par Le Courrier de Kinshasa à la veillée mortuaire de feu Riva Lombume Kalimazi il y a quelques jours, il a pris plaisir à nous relater son épopée dans Viva depuis son entrée six mois à peine après la disparition de l'icône de la rumba.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Comment peut-on vous présenter à nos lecteurs ?

Neymar Bébé Wemba (N.B.W.) : Je suis Neymar Bébé Wemba, la réincarnation de Papa Wemba dans Viva la Musica.

L.C.K. : À quand remonte le début de cette imitation spectaculaire de Papa Wemba que vous avez offerte au public cette nuit ? Le faisiez-vous déjà de son vivant ?

N.B.W. : Je suis dans Viva la Musica comme l'était l'apôtre Paul au milieu des disciples, c'est-à-dire que Paul n'avait pas vécu avec Jésus mais a entendu parler de lui et a intégré le rang de ses apôtres après lui. Du temps de Papa Wemba j'existais déjà, mais je suis venu plus tard comme Paul qui est l'auteur de plusieurs livres bibliques, il a écrit beaucoup d'épîtres. Neymar est comparable à l'apôtre Paul. Je suis arrivé à Viva la Musica au mois d'octobre 2016. Peu après, l'orchestre s'est rendu à Abidjan pour un hommage à Papa Wemba, la célébration du premier anniversaire de sa mort.

L.C.K. : Comment avez-vous atterri à Viva la Musica, quelqu'un vous y a-t-il conduit ?

N.B.W. : Oui, j'ai été conduit par David Gama qui m'a découvert à partir d'une chanson personnelle intitulée Papa, dédiée à Papa Wemba. Après l'écoute de ce titre, il m'a présenté à Maman Amazone qui a appelé Cornélie Malongi qui,



Neymar Bébé Wemba sur scène interprétant Papa Wemba/Adiac

à son tour, m'a aussi écouté. C'est alors qu'ils ont décidé ensemble de me conduire directement à Ma Campagne où logeait le groupe en maquis. Depuis là jusqu'à ce jour, je suis dans Viva la Musica.

L.C.K. : Comment avez-vous été accueilli au maquis ?

N.B.W. : Viva la Musica est un état d'esprit (petit rire). La première fois, plusieurs boudaient déjà, disant : « Mais, celui-ci, que compte-t-il faire ? ». Il est difficile de se faire accepter sur le coup dans Viva. Il y a beaucoup de contestataires mais j'ai fourni l'effort de convaincre tout le monde de sorte que j'y suis jusqu'à ce jour.

L.C.K. : Fanatique de Papa Wemba au départ, comment

en êtes-vous venu à « l'incarner » tel que vous le faites à présent ?

N.B.W. : Dans Viva, j'ai affronté le destin. En fait, je suis ingénieur, un ancien étudiant de l'Université de Kinshasa en mathématiques et informatique. Alors étudiant, je chantais mais n'avais pas pensé à faire une carrière musicale. Je crois bien que le destin m'a pris en otage, j'ai répondu à l'appel du destin.

L.C.K. : Est-il facile de le faire ?

N.B.W. : Ce n'est pas facile d'incarner Papa Wemba, il est irremplaçable, mais il peut être chanté. Nous fournissons l'effort d'arriver à l'incarner à 55% ou 60% parce que sa personne n'est pas facile à calquer. On essaie, on apprend, on s'exerce

pour arriver à donner au moins 65% de ce qu'il était.

L.C.K. : La mort de Papa Wemba a-t-elle été le déclic de cette carrière qui vous est « tombée dessus » ?

N.B.W. : La mort de Papa Wemba, oui, mais aussi le souci que sa perte m'a causé. Je crois que Dieu a voulu que j'existe pour pérenniser l'œuvre de Papa Wemba.

L.C.K. : Vous arrive-t-il aussi de proposer des titres personnels à Viva la Musica ou vous contentez-vous d'interpréter les anciens de l'orchestre ? Avez-vous un répertoire personnel qu'il vous arrive de jouer ?

N.B.W. : Oui. Du reste, il y a déjà un album sur le marché, La voix du maître. J'ai compo-

sé la dernière chanson que le Général Defao a chantée avec Bébé Wemba dans Viva la Musica, Boya nga. Il avait autrefois chanté avec Papa Wemba, mais là, c'est la première fois qu'il chante dans un album de Viva. Son clip est disponible sur la chaîne YouTube Papa Wemba et sa page Facebook. Il y a bien d'autres titres comme celui avec Cole Van Dais, une chanteuse Sud-Africaine. J'ai aussi participé à plusieurs chansons des membres du groupe, à l'instar de celle de Tocha Fula Kanda, notre bassiste et bien d'autres encore. La voix du maître comporte seize titres, j'ai chanté dans au moins treize d'entre eux, ils sont à télécharger à partir de la chaîne YouTube Papa Wemba.

Propos recueillis par Nioni Masela

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



CAN 2021

Le Maroc et Hakimi viennent à bout du Malawi

Le Maroc a fini par éliminer l'épatant Malawi (2-1) et son buteur Mhango dans un 8e de finale de Coupe d'Afrique des nations (CAN) emballant, éclairé par un nouveau coup franc direct somptueux d'Achraf Hakimi, mardi à Yaoundé.

Les «Flames» du Malawi ont rêvé d'être en quart de final après le but fantastique de Gaba-dinho Mhango (7^e mn) et les arrêts incroyables de Charles Thom, mais Youssef En-Nesyri, après avoir beaucoup vendangé, a égalisé juste avant la mi-temps (45^e +2mn).

Puis, comme contre le Gabon (2-2), Hakimi a claqué un nouveau coup franc en lucarne (70^e mn), dans le même but du stade Ahidjo et presque du même endroit.

Ces frayeurs peuvent servir de crash-test à «Coach Vahid». Ses «Lions de l'Atlas» ont toujours joué, cherché les combinaisons, et se sont créés énormément d'occasions (quatorze en première période) pour revenir.

Sortir de ce piège en jouant au foot va renforcer la confiance, avant un quart de finale contre un autre géant d'Afrique.

En-Nesyri a marqué

Autre bonne nouvelle,

En-Nesyri a enfin marqué, récompensant la gestion progressive d'Halilhodzic. Convalescent, le Sévillan a joué vingt minutes au deuxième match, ratant un penalty, puis une partie entière contre le Gabon. Il a beaucoup raté avant de marquer enfin d'une tête sous la barre (45^e+2 mn). Les Marocains ont mis du temps à se remettre de la frappe de trente mètres en pleine lucarne de Gaba-dinho Mhango, qui mérite bien son surnom brésilien sur cette savoureuse trajectoire. Cet éclair a emballé le public, qui a pris parti pour les «petits» malawites, et vrombi de plaisir à chaque ballon touché par Mhango.

Une accélération de l'ailier des Orlando Pirates de Soweto, conclue par une frappe un peu trop croisée, a ravi son nouveau public (23^e mn).

Une atmosphère joyeuse bienvenue après le drame d'Olembe la veille, où huit personnes sont mortes dans une bousculade.



Mhango et Hakimi, deux buteurs, et de fort belle manière, mais un seul vainqueur: le Maroc élimine le Malawi (AFP)

Sur son banc, Vahid Halilhodzic n'était pas très content, lui, dans son superbe pull fushia, qu'il a tombé à la pause.

Mais le Malawi a reculé, reculé, et s'en est remis aux gants de Thom, royal sur un premier coup franc d'Hakimi qu'il va chercher dans sa lucarne (28^e mn),

ou sur un nouveau tir du latéral du Paris SG qu'il détourne sur son poteau, suivi d'une parade face à Sofiane Boufal dans la même minute (41^e) !

Dommage, pour le courage des Malawites et la beauté du jeu, que le petit pays d'Afrique australe ait évolué à dix au moment

de l'égalisation. Micium Mhone, blessé, se faisait soigner sur la touche. Il a été remplacé juste avant la mi-temps.

Le spectacle a un tout petit peu baissé d'intensité en seconde période, mais le Malawi sort grandi et le Maroc reconforté.

AFP

Tombeur du Cap-Vert, le Sénégal file en quart, sans certitude

Malgré une double supériorité numérique, le Sénégal a pioché face au Cap-Vert. Et a encore été sauvé par Sadio Mané.

Guère emballants durant la phase de groupe (un seul but marqué, sur penalty, une victoire et deux nuls), les Sénégalais auraient pu faire sauter le verrou capverdien dès la 37^e seconde, mais le poteau de Vozinha a repoussé la frappe enroulée et puissante de l'incontournable Sadio Mané.

Face aux vice-champions d'Afrique, les Requins bleus ont opposé un bloc homogène et bien organisé. Et même après l'expulsion précoce d'Andrade, suite à une semelle sur Pape Gueye, le Cap-Vert a bien résisté à un Sénégal sans idée.



Au retour des vestiaires, Edouard Mendy dégage au large, Mané part au duel et est télescopé devant la sur-

face par le portier capverdien. Après consultation de la VAR, l'arbitre algérien renvoie Vozinha, KO, aux vestiaires.

Également sonné sur le coup, Sadio Mané trouve toutefois la lucidité pour délivrer son équipe à la 63^e mn d'un déli-

cieux tir sous la barre. Au bord du malaise, le maître à jouer des Lions du Sénégal cède sa place quelques minutes plus tard à Dieng.

Le jeune attaquant marseillais se montre dangereux dans la foulée, mais sa lourde frappe passe juste à côté du cadre (78^e mn). A la 83^e, le Marseillais sert Gana Gueye dans la surface, mais le Parisien rate son duel (84^e mn).

A onze contre neuf, le Sénégal va finalement se mettre à l'abri à la 91^e mn sur un contre conclu par Dieng.

Face à un Cap-Vert méritant, l'équipe d'Aliou Cissé a obtenu ce qu'elle cherchait : un billet pour les quarts de finale. Mais question confiance et certitudes, c'est chou blanc. Et pourtant, elle en aura bien besoin dans sa quête d'un premier sacre continental.

Camille Delourme

LIGUE DÉPARTEMENTALE DE HANDBALL

Un tournoi de mise en jambes annonce les couleurs

Après plus de deux ans d'hibernation, la Ligue de handball de Pointe-Noire se relève avec l'organisation d'un tournoi de mise en jambes qui démarre le 7 février. L'annonce de la reprise des activités a été faite, le 25 janvier, par le président de ladite ligue, Gabriel Pambou-Loemba, lors d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville.

Le tournoi qui annonce la reprise des activités aura lieu au terrain des Cheminots à km 4, dans l'arrondissement 1 Lumumba. Il permettra à toutes les équipes de se remettre dans les conditions des compétitions après plus de deux ans d'hibernation à cause de la covid-19.

Outre cette raison sanitaire, la ligue mise en place en juillet 2021 a eu d'autres difficultés, notamment des cadres et infrastructurelles pour relancer ses activités. Le président a, d'ailleurs, avoué que la Ligue ne sera pas capable de regrouper toutes les équipes de la ville à ce tournoi car la majorité

des clubs a perdu le maximum des joueurs à cause du surpoids. La longue durée de la trêve a causé le surpoids des joueuses qui aujourd'hui ne se sentent plus capables de pratiquer le sport d'élite.

S'agissant des difficultés infrastructurelles, Gabriel Pambou-Loemba a souligné que le manque des installations de sports de main à Pointe-Noire ne facilite pas l'épanouissement de la discipline. « Pointe-Noire qui était le creuset du handball congolais n'est plus en mesure de fournir des joueurs de qualité à l'équipe nationale », a regretté le président de



la Ligue. Il espère toutefois sur la municipalisation accélérée de Pointe-Noire, annoncée récemment par le président de la République. « Je crois que l'annonce du chef de l'Etat sur la municipalisation accélérée à Pointe-Noire nous permettra, cette fois-ci, d'avoir un terrain de handball », a-t-il indiqué. Le président de la Ligue de handball de Pointe-Noire a invité tous les amoureux du handball, pratiquants, vétérans, anciens dirigeants, mécènes et supporters à regagner le terrain des Cheminots pour encourager les jeunes.

Charlem Léa Itoua

BOXE

Les ligues invitées à restructurer leurs instances



Un combat de boxe/Adiac

La Fédération congolaise de boxe (Fécoboxe) a demandé aux présidents des ligues départementales de tenir leur assemblée générale ordinaire et élective entre le 5 janvier et le 28 février. Dans la correspondance signée par le président de la Fécoboxe, Gaetan Nkodia, il est prescrit aux présidents des ligues de fixer les conditions et modalités de la tenue de ces assemblées générales, conformément aux règles prévues par les statuts, le règlement intérieur et les directives organisationnelles.

Selon ce document, le vote se déroule à bulletin secret au moyen des bulletins ou papiers fournis par la commission. Les conditions et les circonstances de participation aux assemblées y sont aussi élucidées.

Rude Ngoma

TRANSFERTS

Loris Mouyokolo en prêt au FC Bourg-Péronnas



Loris Mouyokolo va terminer sa saison en National 1 : le défenseur de 20 ans est prêté par le FC Lorient au FC Bourg-Péronnas.

Au club depuis l'âge de 6 ans, Loris Mouyokolo va s'éloigner de Lorient pendant quelques mois : le défenseur central d'1m93 va finir sa saison chez le 5e de troisième division. Il fait l'objet d'un prêt sans option d'achat jusqu'en juin 2022.

Freiné par des blessures à répétition aux chevilles, le droitier, apparu à cinq reprises sur le banc de l'équipe première cette saison, a joué huit matches avec la réserve, en National 2.

Relégué en National 1 l'été dernier, le FC Bourg-Péronnas, où ont auparavant évolué Bruce Abdoulaye et Clevid Dikamona, est actuellement 5e du classement avec 32 points et reste en course pour la montée en Ligue 2.

Camille Delourme

Barré en Suisse, Kévin Monziano se relance en Autriche

Avec seulement trois petites apparitions et trente-quatre minutes de jeu en Super League suisse, Kévin Monziano n'a pas réussi à faire son trou dans l'effectif du FC Lugano.

L'attaquant formé à Caen et passé par les équipes de jeunes de la Juventus de Turin va essayer de se relancer dans le championnat autrichien.

Il est prêté jusqu'au 30 juin au FC Sankt Pölten, actuel 9e du classement avec 21 points après seize journées. Et fait l'objet d'une option d'achat. Le club autrichien est actuellement en stage à Wolfsburg et reprendra la compétition le 18 février face à Anif.

Rappelons que l'ancien international français U18 avait été approché, il y a quelques années, par le sélectionneur congolais des U23, Jean-Elie Ngoya, sans donner suite à l'appel du pays de ses parents.

C.D.



DÉVELOPPEMENT

La ville océane se dirige vers une municipalisation accélérée additionnelle

L'information a été récemment donnée par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, lors de la rencontre citoyenne tenue à Pointe-Noire.

« Nous allons regarder et nous pensons que dans un programme pluriannuel nous allons donner à Pointe-Noire son programme additionnel de municipalisation accélérée », a déclaré le chef de l'Etat.

Cette annonce qui ressemble à une promesse qu'un père fait à ses enfants a résonné fort dans les esprits des Ponténégrins, ravis d'entendre parler d'une municipalisation accélérée additionnelle dans leur département.

En effet, pendant la rencontre citoyenne, les autorités préfectorales, les cadres, les sages et notabilités locales de la capitale économique et du département du Kouilou ont exprimé au président de la République leurs préoccupations ainsi que leurs attentes.



Une route en construction/DR

En réponse, le chef de l'Etat a exposé sur les projets en cours de réalisation dans les deux départements et d'autres qui le seront dans un avenir proche.

Il a tenu à assurer que Pointe-Noire, qui s'apprête à célébrer cette année son centenaire, bénéficiera de l'appui du gouvernement et, dans le cadre d'un

plan pluriannuel à définir, d'un programme additionnel de municipalisation accélérée. Le président de la République a également énuméré quelques

projets futurs, parmi lesquels la transformation du gaz produit sur place pour fournir l'électricité, la construction d'une seconde université à Pointe-Noire, le développement agricole.

Auparavant, à l'occasion de l'inauguration de l'hôpital général de Ngoyo, le député-maire de la ville de Pointe-Noire, Jean François Kando, avait formulé dans son discours de circonstance la demande d'une municipalisation accélérée additionnelle pour sa commune.

Après 2004, Pointe-Noire va donc bénéficier d'une municipalisation accélérée additionnelle, une opportunité pour cette ville centenaire de développer son infrastructure routière qui peine à satisfaire ses habitants.

Hugues Prosper Mabonzo

APPEL À CANDIDATURES

Une résidence pour les chorégraphes et programmeurs artistiques

Le Centre national de la danse et la Cité internationale des arts, en France, invitent les chorégraphes, curateurs, curatrices, programmeurs et programmatrices de spectacles vivants œuvrant et habitant hors des territoires français, à prendre part au programme de résidence qu'ils organisent du 2 mai au 29 juillet 2022.

Les deux institutions partenaires s'engagent à soutenir le projet de chaque lauréat en lui faisant bénéficier d'un accompagnement artistique et professionnel privilégié (accès aux réseaux et aux ressources documentaires des deux partenaires) et d'une résidence de trois mois à Paris et Pantin. L'objectif de cette résidence est de promouvoir la mobilité des professionnels et d'élargir leur réseau. Pour y participer, l'artiste ne doit pas être de nationalité française et doit résider hors des territoires français. Etre âgé d'au moins 25 ans. Ne pas avoir plus de 35 ans à la date limite de candidature (ceci ne concerne uniquement que le curateur ou la curatrice et non le ou la chorégraphe) ; pouvoir justifier d'une activité artistique professionnelle depuis trois ans ; avoir déjà développé un ou des projets de création chorégraphique (ne concerne pas le curateur ou la curatrice).

Le dossier de candidature doit contenir des éléments suivants : un formulaire d'inscription en ligne dûment rempli (NB : attention, vous devez avoir un compte Google) ; un curriculum vitae détaillé ; une note d'intention présentant le projet de la résidence artistique. Cette résidence est une opportunité pour le/la chorégraphe de faire connaître son travail et de nourrir sa recherche. De même pour le curateur ou la curatrice, programmeur et programmatrice, d'observer les modes opératoires français afin de mettre en perspective leur démarche et de découvrir la scène française. La date limite du dépôt des candidatures est fixée au 6 février 2022.

Rosalie Bindika

MUSIQUE

Nawal « Voix des Comores » sur la scène de l'IFC

L'artiste, chanteuse, auteure-compositrice-interprète et multi-instrumentaliste franco-comorienne, surnommée « Voix des Comores », participera à la Nuit des idées qui aura lieu ce 27 janvier à l'Institut français du Congo (IFC), avant de se produire en concert le 28 janvier avec des filles de l'ONG Actions de solidarité internationale (ASI) Pointe-Noire.

Les deux rendez-vous entrent dans le cadre de la célébration de la 6e édition de la Nuit des idées qui a pour thème international « Proches ». L'événement célébré chaque 18 janvier de l'année est axé sur le débat. Conférences et forums, tables rondes et ateliers, créations artistiques, projections, concerts et théâtre sont organisés à l'occasion. « La Nuit des idées est une invitation à célébrer le partage des savoirs et des idées entre les pays et les cultures du monde entier, en embrassant toutes les disciplines, dans les arts comme dans les sciences, afin d'écouter celles et ceux qui font progresser la réflexion dans tous les domaines. Elle est une occasion de réfléchir sur les grands enjeux de notre temps ».

Au niveau de l'IFC, la Nuit des idées portera sur la thématique « (Re) construire ensemble ». Il s'agira de débattre sur diverses questions, à savoir : en pleine « déconstruction » des préjugés raciaux, sexistes ou culturels qui justifiaient des injustices,



quelle(s) reconstruction(s) ? Au cœur des débats qui voudraient opposer les dangers de l'individualisme, du communautarisme, de la « défiance woke », à l'indispensable remise en question et critique des obsolètes piliers et acquis de nos sociétés, quelle stratégie pour être soi avec les autres ? Avons-nous, et si oui qu'avons-nous vraiment besoin

de reconstruire ?

L'IFC encourage les Ponténégrins à venir échanger, débattre, réagir et faire vivre les idées sur cette thématique. Ils échangeront avec Nawal ; Émilie Vital, écrivaine et professeure de français ; Grâce Ngoma Mabiala, peintre (nom d'artiste Mec Handicapé), accompagnés par Benoît Carrot, professeur de philosophie à la modération. Le public retrouvera Nawal sur la scène de l'IFC où elle se produira en spectacle « Chanter pour se reconstruire » avec les filles bénéficiaires d'ASI Pointe-Noire « qu'elle accompagnera à se libérer des émotions négatives et expériences traumatisantes à travers un travail de la voix en relation avec le corps et les émotions ».

L'occasion est aussi donnée de découvrir la belle voix de Nawal, son style particulier et sa musique aux sonorités traditionnelles des Comores. Une musique teintée de spiritualité et d'une grande diversité.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

OBSÈQUES

L'ultime adieu de Sibiti à Clément Mouamba

Des affiches à l'effigie de l'ancien Premier ministre occupaient ce matin encore, comme depuis quelques jours, plusieurs endroits de Sibiti, le chef lieu du département de la Lékoumou, où sa dépouille était accueillie le 25 janvier en milieu de journée après les hommages officiels rendus à Brazzaville.

La dépouille de l'ancien Premier ministre, Clément Mouamba, a été portée en terre, le 26 janvier en sa résidence, à l'issue d'une ultime cérémonie d'adieu en présence des corps constitués nationaux, parents, amis et connaissances.

Arrivé la veille en compagnie de son épouse, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a assisté à la messe d'absoute qui a été suivie du mot de la famille de l'ancien Premier ministre : « *Clément Mouamba, tu as été un homme de persévérance et toujours au service des autres et de ton pays* », a notamment déclaré son premier fils, Yvan Mouamba. Il a, en outre, remercié le président de la République d'être venu jusqu'à Sibiti rendre un dernier hommage à son ancien chef du gouvernement.

Décédé le 29 octobre dernier en France, Clément Mouamba a eu une longue carrière politique et administrative. Il était Premier ministre de 2016 à 2021, membre du bureau politique du Parti congolais du travail et député de la première circonscription électorale de Sibiti.

Gankama N'Siah



Le couple présidentiel s'inclinant devant la dépouille de Clément Mouamba DR

DISPARITION

Décès de Monique Blin, promotrice de l'œuvre théâtrale de Sony Labou Tansi

Monique Blin, ex-directrice et cofondatrice du Festival des francophonies en Limousin, amie du Congo, est décédée le 25 janvier, à Paris, des suites d'une longue maladie.

Avec le départ de Monique Blin, le milieu du théâtre congolais perd une activiste ayant fortement contribué à la promotion de l'œuvre de l'écrivain Sony Labou Tansi. La triste nouvelle de son décès a été rendue publique par le court post de sa fille Véronique Saavedra lui rendant hommage, rédigé en ces termes : « *Ma mère, Monique Blin, s'en est allée cette nuit vers d'autres rivages, d'autres découvertes... Je partageais avec elle cette même passion du théâtre, des différentes formes théâtrales, de la découverte d'écritures nouvelles... Et voilà, c'est fini... Merci de vous souvenir d'elle, de penser à elle...* ».

Pour le théâtre congolais, les souvenirs demeurent mémorables. Ils remontent, entre autres, à partir de 1984, année où Monique Blin était devenue directrice du Festival des francophonies de Limoges jusqu'en 1999.



Durant cette période, elle orienta ce Festival à la fois vers le théâtre, la danse et la musique. Elle le dota d'une Maison des auteurs, un lieu de résidence d'écriture pour des auteurs dramatiques francophones. Ce fut l'occasion de permettre à de nombreux metteurs en scène réputés de présenter leurs œuvres pour la première fois en France. Parmi eux, l'écrivain Sony Labou Tansi avec Rocado Zulu Théâtre.

Devenue amie du Congo, en 2015, avec son association « *Écritures en partage* » créée à son initiative, elle avait organisé une lecture-spectacle à la Librairie Galerie Congo Paris, septième arrondissement, pour rendre hommage à Sony Labou Tansi, disparu vingt ans auparavant.

Lors de l'échange qui avait suivi la lecture, Monique Blin avait parlé de sa rencontre avec l'écrivain congolais, à Brazzaville, évoquant sa per-

sonnalité frappante et expliquant comment, par la suite, il fut invité plusieurs fois au Festival des francophonies de Limoges.

Considérée comme faisant partie des spécialistes européens des dramaturgies francophones au Canada et en Afrique, de Limoges en France, et longtemps après sa «retraite» toute relative, Monique Blin aura permis à plusieurs artistes de mettre les pieds à l'étrier. Elle les a accompagnés et soutenus dans leur envie d'écrire, d'affiner leurs mises en scène, ou les inciter à se confronter aux techniques théâtrales au point de s'en emparer eux-mêmes. La famille informe que la cérémonie religieuse pour ses obsèques aura lieu le 31 janvier à 10h30, en l'église Sainte-Rosalie, au 50, boulevard Auguste-Blanqui à Paris XIIIe. Elle sera ensuite inhumée dans le caveau familial.

Marie Alfred Ngoma